



# La Lettre de la Coccinelle

N°69 – Janvier à Mars 2018

**Bulletin de Sarthe Nature Environnement**  
*Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de  
l'Environnement*

## **Editorial**

Toute l'équipe de Sarthe Nature Environnement vous envoie ses meilleurs vœux pour 2018 ! Cette année sera placée pour notre association sous le thème de l'eau.

Les humains emploient l'eau à de nombreuses fins : irrigation, abreuvement des animaux, aquaculture, hygiène, navigation, loisirs, production d'énergie, lutte contre les incendies... L'alimentation en eau potable occupe la plus haute marche de la hiérarchie des usages.

Chacun nécessite une certaine qualité, mais aussi quantité de l'eau et peut donc impacter les milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides).

L'utilisation et l'accès à la ressource sont source de conflits. Les arbitrages se font au sein des parlements de l'eau, Clés et commissions de bassin dans lesquels FNE et toutes ses fédérations sont fortement investies.

C'est un combat incessant pour faire vivre cette gestion démocratique par bassin contre les tentatives des administrations et des collectivités d'essayer de faire cadrer cette problématique avec leurs compétences territoriales. Nous devons réaffirmer régulièrement cette vision et la hiérarchie des usages qui est affirmée par la loi. Avec les consommateurs et les pêcheurs nous sommes garants de la gestion raisonnable de la ressource en eau. Celle-ci est par conséquent primordiale : à la fois pour garantir la pérennité de son utilisation, mais aussi la santé des écosystèmes qui sont, quoi qu'en pensent certains, nos milieux de vie...

Cette année encore, nos associations membres se mobiliseront autour de la thématique choisie en commun « Les Usages de l'Eau », à travers l'animation d'évènements autour de celle-ci.

C'est Grain de Sable et Pomme de Pin qui ouvrira le bal le 19 janvier, lors de la 5<sup>ème</sup> édition de « Fest'Nat », festival nature environnement. Les projections de la soirée mettront à l'honneur des pratiques agricoles respectueuses de la ressource en eau à la fois en qualité et en quantité.

Jean-Christophe GAVALLET, Président de SNE

## **Sommaire**

- [Programme associatif 2018](#) – Page 2
- [Le mot de l'EIE](#) – Page 4
- [Faune et Flore](#) – Page 5
- [Actualités](#) – Page 6
- [Recettes sauvages](#) – Page 8
- [Journée Internationale des Forêts](#) – Page 9
- [Festival Nature Environnement](#) – Page 9
- [Brèves](#) – Page 10
- [L'agenda](#) – Page 13

# Programme associatif 2018



<b>19 Janvier</b> <i>GSPP</i>	Projections de « Bocage » et de « Qualité de l'eau et agriculture », suivies de retours d'expériences de l'APAD Perche
<b>24-25 Janvier</b> <i>AELB</i>	19 <sup>e</sup> Carrefour des Gestions Locales de l'Eau
<b>Février</b> <i>Grain de Sable 304</i>	Sortie « À la découverte des amphibiens »
<b>20 Mars</b> <i>BRGM et FNE PdL</i>	Ateliers d'échanges : Méthodes d'évaluation de la ressource en eau souterraine de la Sarthe
<b>Avril</b> <i>Grain de Sable 304</i>	Visite d'installations de phyto-épuration chez des particuliers
<b>Mai</b>	Visite d'une exploitation agricole biologique
<b>Juillet</b> <i>SEPENES</i>	Visite d'un jardin : présentation des stratégies de résistance à la sécheresse des plantes, des techniques de jardinage
<b>Octobre</b> <i>Espace Info Énergie</i>	Présentation des techniques d'économies d'eau dans le logement

## Programme associatif

### Présentation : 1<sup>ère</sup> action – 19 Janvier : Avec Grain de Sable et Pomme de Pin (GSPP)

#### Soirée d'ouverture de la 5<sup>ème</sup> édition de « Fest'Nat », festival nature et environnement

Pour le lancement de notre programme associatif 2018, nous aurons le plaisir de vous accueillir à l'ouverture de ce festival naturaliste.

La soirée débutera à 20h30 par la projection du film « Bocage », de Christophe Salin et Patrice Verrier. Le bocage n'est pas seulement un type de paysage, mais aussi un mode de gestion agricole favorable à la biodiversité et à la qualité de l'eau. Ce court-métrage sera une introduction à la conférence de Christophe Salin qui aura lieu le lendemain.

S'ensuivra la projection d'un documentaire réalisé par la région Poitou-Charentes, « Qualité de l'eau et agriculture ». Les pratiques agricoles dites conventionnelles, par l'épandage d'engrais et de pesticides, contribuent fortement à la dégradation de la qualité de l'eau. Néanmoins, le secteur agricole peut aussi, grâce à l'agro-écologie ou à l'agriculture biologique, être porteur de solutions pour préserver la qualité de cette ressource.

À la suite de ce documentaire, Stéphane Launay, président de l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD) Perche, tiendra une conférence, afin d'expliquer comment les pratiques de l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) permettent de limiter la dégradation de la ressource en eau.

Le programme complet du festival est disponible sur le site internet de GSPP.

Lieu : Centre Socio-culturel le Val'Rhone, Moncé-en-Belin

Entrée : 3€ tout public, 2.50€ adhérent (SNE, GSPP, Val'Rhone)

### Présentation : 3<sup>ème</sup> action – Février : Avec Grain de Sable 304

#### Prospection d'une mare à la recherche des amphibiens

Les amphibiens, habitants emblématiques des mares, seront à l'honneur lors de cette sortie. Anoues (grenouilles, crapauds, rainettes) et urodèles (tritons, salamandres) alternent leur cycle de vie entre les milieux aquatique et terrestre et de ce fait dépendent de l'existence des mares.

En automne et en hiver, ces petits vertébrés quittent leur

abri terrestre (morceaux de bois mort, pierres) afin de rejoindre leur lieu de reproduction, petits plans d'eau stagnante. Ils y déposeront leurs larves/œufs, qui évolueront dans l'eau jusqu'à leur métamorphose, étape qui leur confère l'anatomie des imagos.



*Triton crêté femelle*

Nous partirons donc prospecter une mare située sur la commune de Lavardin, avec Grain de Sable 304. Nous chercherons pontes, larves et adultes. Les chances de les observer dépendent en grande partie des conditions météorologiques (temps idéalement doux, sans vent et légèrement humide), nous ne pouvons malheureusement pas garantir qu'ils seront au rendez-vous... Espérons que le temps soit propice à leur observation !

Gwenaëlle DUFOUR, SNE

### Présentation : 4<sup>ème</sup> action – 20 Mars : Avec le BRGM et FNE Pays de la Loire

#### Atelier d'échanges sur la ressource en eau souterraine de la Sarthe

Comment les quantités d'eau souterraine sont évaluées en Sarthe ? C'est à cette question que le BRGM Pays de la Loire répondra lors de cet atelier d'échanges.

Lieu : Salle n°2 de la Maison de Quartier Edith Piaf

Entrée : Libre, tous publics

Gwenaëlle DUFOUR, SNE

### Concours Photo 2018 : « L'eau, l'or bleu de l'Humanité »

Le 1<sup>er</sup> Février, Sarthe Nature Environnement lance la nouvelle édition de son traditionnel concours photo. Photographes amateurs et professionnels sont invités à nous faire parvenir des clichés mettant en avant les multiples usages anthropiques de l'eau, qui font de cette ressource une vraie richesse, lui valant aujourd'hui son surnom d'or bleu.

Les participants auront jusqu'au 31 août pour nous faire parvenir leurs photographies.

Le règlement sera bientôt disponible sur le site internet de l'association.

Gwenaëlle DUFOUR, SNE

## Bilan : 6<sup>ème</sup> action – 28 Octobre : Avec l'APNEE et MPF

**Le samedi 28 octobre 2017, de 14h30 à 18h à Villaines-sur-Lucé, s'est tenue la visite du lieu-dit « La Tibaudière », bâti ancien restauré selon des méthodes ancestrales de construction. Elle était organisée en partenariat avec l'APNEE et Maisons Paysannes de France.**

Cette visite s'est déroulée en plusieurs temps, et a débuté par la projection d'un diaporama en salle commenté par Alain Rocheron. La beauté des constructions vernaculaires a tout d'abord été illustrée par de nombreuses photographies, prises aussi bien en France que dans d'autres contrées.

Ces clichés ont permis de constater à quel point ces bâtisses s'insèrent parfaitement dans le paysage, de par leurs matériaux de construction, tous prélevés à proximité. Le bâti ancien empreinte donc bien ainsi des circuits courts et illustre à merveille le principe de l'économie circulaire. En effet le bois, la terre et les pierres prélevés à proximité des habitations peuvent retourner dans leur lieu d'extraction sans le polluer.

Néanmoins, les Trente Glorieuses virent apparaître l'utilisation de matériaux non « perspirants », et les bâtiments furent trop isolés de leur environnement. Les habitations devinrent ainsi moins confortables et respectueuses de leur environnement. Actuellement, des problèmes de rénovations de vieux bâtis avec des matériaux non adaptés surviennent, entraînant parfois d'importants dommages.

Pour la construction de certaines maisons modernes, on constate de nos jours que des matériaux employés anciennement (comme la bauge) sont à nouveau utilisés.

La visite s'est poursuivie à l'extérieur du lieu-dit, avec la présentation d'éco-matériaux de construction.

Alain Rocheron et François Pasquier ont ensuite expliqué au public comment La Tibaudière a été restaurée.



Puis les visiteurs ont pu fabriquer de leurs propres mains bardeaux et quenouilles. La sortie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Le bilan de cette action est très positif : 20 personnes de tous âges étaient présentes à ce rendez-vous. Elles ont pu trouver des réponses à des questions relatives à l'entretien et la restauration d'anciens bâtis, grâce aux membres de l'APNEE et de MPF. Sabrina Poirier, de l'Espace Info Énergie de la Sarthe était également présente et les a conseillées sur les aides financières dont elles peuvent bénéficier pour leurs travaux. Le lien entre cette action et le thème du programme associatif 2017 de SNE (l'Économie Circulaire) a bien été rappelé tout au long de la sortie.

Gwenaëlle DUFOUR, SNE

## Bilan : 7<sup>ème</sup> action – 24-25 Novembre : Avec Le Fenouil Biocoop

**Les vendredi 24 et samedi 25 novembre 2017, deux animations sur le thème de la réduction des déchets ont été proposées par Sarthe Nature Environnement, dans le magasin Le Fenouil Biocoop de Sargé-lès-le-Mans.**

Le vendredi, autour d'un stand sur le thème du gaspillage alimentaire, une quarantaine de clients du magasin a échangé de bonnes astuces anti-gaspillage avec les deux représentantes de l'association.

13 personnes ont ramené un nombre conséquent d'anciens téléphones usés. Cette récolte s'inscrivait dans le mouvement lancé par France Nature Environnement Pays de la Loire pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, « Des mines dans nos tiroirs ». Le but de cette action était de récupérer ces vieux appareils contenant chacun une cinquantaine de métaux, de les remettre dans le circuit, au lieu d'aller chercher de nouveaux composants dans le milieu naturel (plusieurs Permis d'Extraction et de Recherche Minière en cours d'autorisation en région Pays de la Loire).



Le samedi à 10 heures, Laura Gourrier ainsi que Gwenaëlle Dufour se sont installées dans l'espace animation du magasin. À partir de fruits et légumes moches, non-calibrés et abîmés donnés gracieusement par l'enseigne, des soupes ainsi que des smoothies ont été préparés sous les yeux des clients, qui ont par la suite pris plaisir à les déguster gratuitement. Merci à Jean-Christophe Gavallet pour l'aide à la concoction des soupes !



*Les soupes sont prêtes à être dégustées !*

**Gwenaëlle DUFOUR, SNE**

## **Bilan : 8<sup>ème</sup> action – 12 Décembre : Avec l'Université du Maine**

**Le mardi 12 décembre, Sarthe Nature Environnement s'est jointe à l'Université du Maine, pour la projection de « Nouveau Monde », road-movie écologiste. Celle-ci a été suivie d'un débat.**

Le film commence par un questionnement : au vu des problèmes sociétaux, économiques et environnementaux actuels, comment rassurer les plus jeunes générations quant à leur avenir ? Dans quel monde vivront nos enfants si rien ne change aujourd'hui ?

Pour répondre à cela, le réalisateur, Yann Richet, a parcouru la France pendant plusieurs années à la recherche d'initiatives locales positives qui répondent aux problèmes actuels : économie circulaire, jardins partagés, revenu de base universel, échanges de services et de biens, écologie industrielle...

Il met ainsi en avant qu'un nouveau monde est déjà en place.

Après le visionnage du film, le débat a démarré. Divers questionnements et avis ont été émis, quant à la conciliation de l'économie circulaire et de la sauvegarde de l'emploi à court-terme/l'existence de grandes mégapoles notamment.

**Gwenaëlle DUFOUR, SNE**

## **Le mot de L'E.I.E**



### **L'eau**

Moins de 0.5% de l'eau présente sur notre planète est potable et accessible (ni salée, ni sous forme de glace...). Il s'agit donc d'une ressource rare que l'on doit protéger. Un français consomme environ 150L par jour, 40% de celle-ci vont dans l'usage du bain/douche.

La préservation peut passer par des économies, moins l'on va consommer d'eau, moins on la gaspillera et moins elle subira de traitement pour la rendre de nouveau potable.



### **Voici quelques gestes simples pour faire des économies :**

- Ne pas laisser l'eau couler si cela n'est pas nécessaire (brossage de dents, vaisselle).
- Préférer une douche à un bain
- Ne pas actionner inutilement la chasse d'eau.
- Faites pipi sous la douche (le gouvernement brésilien a mis en place une campagne publicitaire pour inciter à faire des économies d'eau).
- Utiliser les appareils électroménagers à pleine charge
- Laisser le mitigeur sur la position froide (permet de faire également des économies d'énergies)
- Placer une bouteille d'un litre dans le réservoir des WC.
- A l'extérieur arroser le soir pour limiter l'évaporation
- Utiliser l'eau de pluie, ou de rinçage des légumes
- Utiliser le paillage des plantes

### **En plus de préserver l'eau, il est important également de faire attention à son coût :**

L'eau du robinet est potable, et est 100 à 200 fois moins chère que l'eau en bouteille...Faîtes le calcul...

Un litre d'eau en bouteille coûte entre 0.10€ et 0.30€. En Sarthe le prix moyen du m<sup>3</sup> est d'environ 3.5€ les 1000 L, soit 0.0035€ le litre.

Sur votre facture d'eau, plusieurs facteurs influent sur le prix de l'eau :

- La nature, disponibilité et qualité de la ressource
- Infrastructures et traitements nécessaires à la

potabilisation.

- Les contraintes géographiques et réseaux
- La gestion choisie par la commune (directe ou intervention d'un organisme privé)

Il est tout aussi important de limiter l'usage de produits nocifs pour l'environnement, de produits d'entretiens... que vous rejetez avec l'eau. Ceux-ci nécessiteront beaucoup de travail de dépollution, ce qui se ressentira sur votre facture.

#### Connaissez-vous la notion d'« empreinte sur l'eau » ?

Elle fut initiée par Tony Allan, scientifique environnemental britannique, au début des années 90. Il s'agit de la consommation indirecte d'eau induite par notre comportement d'achat, cycle de production et consommation.

#### En voici quelques exemples :

- 1 kilogramme de bœuf : 15 400 litres
- 1 kilogramme de poulet : 3 900 litres
- Une tasse de café : 132 litres
- Un jean : 10 000 litres
- Une paire de chaussure : 8 000 litres
- Un hamburger : 2 400 litres
- 1 875 m<sup>3</sup>/personne/an en France (soit 110 milliards de m<sup>3</sup>/an)

#### Dans l'actualité :

Modification de l'application du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) pour les parois vitrées et les chaudières à haute performance énergétique fonctionnant au fioul. Il est désormais de 15% pour une installation entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 30 juin 2018. Pour plus d'informations/précisions sur son application contactez-nous ou bien consultez le site de l'ADEME (<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/dossier/credit-dimpot/conditions-beneficier-credit-dimpot-transition-energetique-2018>)

Les plafonds de ressources pour l'Anah ont été modifiés :

Nombre de personnes composant le ménage	Ressources très modestes en €	Ressources modestes en €
1	14 508	18 598
2	21 217	27 200
3	25 517	37 710
4	29 809	38 215
5	34 121	43 742
Pers supplémentaires	+ 4 301	+ 5 510

Pour plus d'informations, contactez l'Anah de la Sarthe au 02.72.16.40.19. ou consultez leur site national :

<http://www.anah.fr/>

Sabrina POIRIER, EIE

## Faune et Flore

### Le retour des cétacés au large de New-York



Une baleine devant l'Empire State Building

Après environ un siècle d'absence, les cétacés et notamment les baleines à bosse, sont de retour dans la région de New-York.

Plusieurs facteurs semblent pouvoir expliquer ce phénomène. Le principal serait les efforts menés pour limiter la pollution des eaux rejetées !

En 1972, le Clean Water Act a été signé, instaurant le traitement des eaux d'égouts, et empêchant les usines de rejeter leurs effluents toxiques. La rivière Hudson a subi sa première grande opération de dragage en 2009. Celle-ci avait duré six mois, durant lesquels quelques 230 000 m<sup>3</sup> de sédiments contaminés au pyralène avaient été retirés. Une deuxième phase a débuté en juin 2011.

Un autre facteur rentre en compte : l'instauration de quotas de pêche d'une des proies préférées de ces baleines, les menhadens, petits poissons qui se nourrissent de plancton. Ceci couplé à la meilleure qualité des eaux permet leur prolifération (car le plancton lui-même prolifère).

Enfin, en 1966, le moratoire interdisant chasse à la baleine à bosse a permis aux populations de cétacés de se reconstituer.

Depuis 2011, première année où les baleines ont commencé à être recensées, leur nombre n'a cessé de croître, jusqu'à atteindre la centaine d'individus. En novembre 2016, Gotham de son surnom, s'est même aventurée en pleine ville !

Ces observations porteuses d'espoir illustrent les conséquences directes de nos usages de l'eau sur l'environnement. Préserver la qualité de la ressource en eau, c'est protéger les espaces naturels et pouvoir s'émerveiller de nouveau devant leur beauté.

Gwenaëlle DUFOR, SNE

## Ami-ennemi : Frelon asiatique et frelon géant l'amalgame ?

Dans le numéro 62 de La Lettre de la Coccinelle (décembre 2015), on avait largement dédié au frelon asiatique, on avait décrit des solutions pour éviter les massacres de ruches et conclu sur la faible toxicité du venin des frelons comparés à ceux des abeilles (40%).



Crédit photo : <http://www.vespa-crabro.de/vespa-mandarinia.htm>

Or cet été 2017, des articles sont parus sur Facebook parlant d'un frelon asiatique ayant fait des morts et dont la piqûre laissait comme un trou à la surface de la peau. Des recherches fructueuses sur le web ont amené à la découverte d'une espèce appelée Frelon géant (voir photo). De prime abord, j'ai cru à un gadget créé de toute pièce, au vu de la forme des yeux. Mais cette espèce, *Vespa mandarinia*, existe bel et bien ! Il s'agit de la plus grande espèce d'insecte sociale au monde, avec ses 5 cm de long (loin devant les 3 cm de notre frelon commun) et de 7.5 cm d'envergure. On le reconnaît avec sa tête toute jaune, comme s'il portait un masque en plastique !

Pourquoi « amalgame » ? Simplement parce qu'en octobre 2013, une vague de piqûre de ces frelons a été constatée au Nord Ouest de la Chine, de manière sporadique, entraînant la mort de 42 personnes (fait rare). Du fait qu'il s'agit d'un frelon « asiatique », il a dû y avoir énormément de polémiques quant au frelon asiatique *Vespa velutina* qui commence à pulluler un peu partout en France mais sans grand danger. Ces polémiques devaient sans doute dire, notamment que le frelon dit « asiatique » avait une piqûre mortelle, or il en est rien. Il se fait même attaquer par le frelon commun. Contrairement au frelon asiatique, le frelon géant n'est aucunement présent sur le territoire européen, et il faut espérer qu'il ne le sera pas.

**Bruno AUBIN, SNE**

## Actualités

### Naissance de Lucy Burel-Poignant



C'est avec une grande joie que nous vous annonçons la naissance de la petite fille d'Hélène, Lucy !

Après des jours interminables d'attente pour ses parents, c'est le 26 novembre 2017 qu'elle est venue au monde.

Toute l'équipe félicite l'heureuse famille et lui souhaite ce qu'il y a de meilleur !

**Gwenaëlle DUFOUR, SNE**

### Carrière en forêt de Malpaire : le préfet dit non

#### Un patrimoine séculaire préservé

Par arrêté en date du 19 septembre 2017, le Préfet de la Sarthe a refusé le projet de carrière en forêt de Malpaire (commune de Précigné) présenté par la « SAS Malpaire », une société angevine dirigée par M. Brangeon et créée à cet effet.

Ce projet prévoyait d'exploiter une carrière à ciel ouvert de sables et d'argiles sur une superficie de 51 ha de forêt. Il prévoyait aussi l'accueil de matériaux inertes, déchets du BTP, pour des tonnages massifs de 2 millions de m<sup>3</sup> ! Ce qui entraînait la destruction de près de 11 ha de zones humides et de nombreux batraciens protégés, notamment le triton palmé, ainsi que celle de 7,5 ha d'habitat d'intérêt patrimonial au cœur d'une exceptionnelle chênaie.

Ce qui choquait également était le déclassement de la forêt demandé par le pétitionnaire et opéré par la précédente municipalité de Précigné à la faveur d'un nouveau PLU.

D'où la forte opposition des associations environnementales, SNE, le Collectif pour la Sauvegarde de la Charnie qui avait aidé les riverains à constituer une association de défense dénommée « Association pour la sauvegarde de la forêt de Malpaire », présidée par M. Hubert Guillais. « Ce n'est pas un projet de carrière mais un projet de TROU » avait écrit SNE dans sa déposition à l'enquête publique.

Le 23 mars, la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, réunie en formation carrières, avait émis un avis défavorable. Fait rare, les représentants des carrières s'étaient abstenus.

Les motifs de la décision préfectorale sont intéressants à plus d'un titre. Le Préfet relève notamment que :

-« l'exploitation superficielle (annoncée par le pétitionnaire) est importante et consommatrice d'espace disproportionnée au regard de l'extraction » ;

-« l'exploitation de la carrière entraînera la destruction d'une partie du massif forestier qui comporte des habitats patrimoniaux, des zones humides et plusieurs espèces protégées » ;

-« Il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement des entreprises concernant les matériaux prévus » (argile et sables) leur extraction « ne présente pas de caractère vital pour le département de la Sarthe » ;

-« les inventaires d'avifaune n'ont pas été réalisés de manière à permettre une étude d'impact complète » ;

-« les mesures d'évitement, de réduction et compensation des impacts proposées par l'exploitant apparaissent insuffisantes pour garantir la sauvegarde des fonctionnalités écologiques des parcelles exploitées ainsi que le constate l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature du 23 novembre 2016 » (deux dossiers de dérogation espèces protégées avaient été déposés deux fois et refusés par le CNPN).



En revanche on peut s'étonner que l'arrêté, qui avait été préparé par la précédente préfète, Madame Orzechowski et finalisé par son successeur Monsieur Quittet, n'évoque aucunement le projet du pétitionnaire d'introduire sur le site des déchets inertes du bâtiment. Mais existe-t-il une réglementation précise permettant d'interdire de tels matériaux dans un espace boisé non classé ?

Enfin, il est piquant que l'arrêté relève que « le projet a fait l'objet d'oppositions importantes lors de l'enquête publique ». Il y a eu en effet de nombreux articles de presse et dépositions contestant vivement le caractère d'utilité publique du projet. Mais il faut savoir que, outre Précigné qui avait soutenu le projet sis sur son territoire, les communes riveraines, consultées comme le prescrit la loi, n'avaient émis aucun avis défavorable. Certains

conseils municipaux, nous en avons eu la confiance, n'ont même pas examiné les documents qui sont restés dans leurs cartons d'expédition.

Le bon sens l'a donc emporté et la valeur inestimable des zones humides est reconnue. 51 ha de forêt préservés, c'est du tout bon aussi pour contribuer à contenir l'effet de serre grâce à la fixation du carbone. Détruit, un humus aussi riche que celui de la forêt de Malpaire, demanderait 100 ans pour être reconstitué.

Pour contester cet arrêté, le pétitionnaire disposait à compter du jour où la décision lui a été notifiée d'un délai de deux mois pour un « recours gracieux » auprès du préfet ou du ministre compétent : il n'en a pas usé. Il semble qu'il ne se pourvoie pas non plus auprès du Tribunal administratif de Nantes. Mais il faut rester vigilant car il pourrait tenter de déposer une nouvelle demande dans quelques années.

**Laurent Desprez, Collectif de Sauvegarde de la Charnie**

### **Une mesure courageuse du Ministre de l'Education Nationale**

Les portables seront interdits dans les écoles primaires et les collèges dès la rentrée 2018. Ce n'est pas le risque sanitaire qui est évoqué pour susciter une mesure aussi impopulaire mais le temps passé par les enfants devant les écrans.

Une interdiction de l'utilisation des portables figure déjà dans le Code de l'Education mais à moins d'un règlement intérieur à l'établissement, elle n'a pas été appliquée. Dans la déclaration du Ministre de l'Education, il est question d'interdire la présence des portables dans les enceintes scolaires. Ils devront être recueillis et ramassés dans des casiers fermés et sécurisés avant d'être repris par les enfants à la sortie des écoles et des collèges.

Si cette réglementation éloignera les enfants des écrans pendant des journées entières, elle permettra également de limiter l'exposition de leur jeune crâne perméable aux hyperfréquences de la téléphonie mobile.

Souhaitons que cette décision ne reste pas lettre morte, que les moyens techniques et financiers seront fournis pour la mettre en place.

Cependant n'oublions pas que l'objectif est la mise en place d'une réglementation nationale qui prenne en compte les effets à long terme des expositions de longue durée à des niveaux de champ faibles.

**L'équipe CRIIREM**

## Recettes sauvages



L'hiver ne semble pas le meilleur moment pour les cueillettes de plantes sauvages. Et nos prélèvements risqueraient de déranger la petite faune qui y hiverne bien à l'abri.

Pourtant,

« Il est un arbre dans la haie,  
parce que son fruit le regarde  
l'enfant l'a appelé Prunelle »

C'est ainsi que le poète ornais Yves Touzeil célèbre en quelques lignes, façon Haïku, un arbrisseau si courant dans nos haies, et pourtant si peu connu, le prunellier.

Il a bien d'autres noms, « épine noire » car son écorce est noire et luisante, en sarthois « l'épine », tout simplement, la « pélosse » dans le midi. Mais aussi « mère du bois » car il sert d'abri aux semences d'arbres qu'y déposent les oiseaux qui se délectent de prunelles ou qui installent leurs nids bien cachés entre ses rameaux touffus.



Source : <https://jardinage.ooreka.fr/plante/voir/199/prunellier>

Alors, ne pas tout cueillir pour en laisser à notre petite faune sauvage, et surtout ne pas faire la cueillette de ses « fruits » trop tôt, les gourmands impatientes en seraient quitte pour une grosse grimace, tant ils sont amers avant les gelées.

Ce ne sont d'ailleurs pas des fruits, mais des drupes, c'est-à-dire que ces baies charnues contiennent un noyau rugueux, qui lui-même renferme une amande.

*Prunus spinosa L.*, porte bien son nom latin de prunier épineux. Car des épines, il en a, et de bien acérées ! Contrairement à son voisin de haie l'églantier, *Rosa canina*, ce sont bien des épines et non des aiguillons. Les épines sont formées à partir du bois, elles sont ligneuses et tiennent fortement au rameau, alors que les aiguillons de nos rosiers sont formés à partir du tendre épiderme de la tige, elles s'enlèvent facilement d'un simple coup

d'ongle. L'adage « Pas de rose sans épines » devrait donc plutôt s'énoncer « Pas de rose sans aiguillons » ou « Pas de prunelles sans épines » !

Aussi les solides épines de notre prunellier font merveille en haie défensive, comme barbelé naturel. Le code des usages ruraux ne recommandait-il pas « d'épiner », espiner en ancien français, les arbres des vergers pour les protéger de la dent du bétail et des cervidés ? Mais c'était avant le fil de fer barbelé.

Aujourd'hui, elles servent toujours de lardoir au pie-grièche écorcheur qui accroche ses proies à ce garde-manger bien pratique.

Au tout début du printemps, sa floraison blanche avant l'apparition des feuilles (cinq sépales et cinq pétales, vous pouvez compter, c'est une rosacée), emplit nos haies de neige vaporeuse.

Plus tard viendront ses petites feuilles alternes, délice pour les chenilles de plusieurs papillons dont le Thécla du bouleau *Thecla betulae*, et le splendide Flambé *Iphiclides podalirius*.

Ensuite, ce sera le moment de cueillir l'extrémité des jeunes rameaux pour réaliser le fameux Trousse-pinette, un charmant petit vin apéritif.

En attendant, c'est l'heure des prunelles.

On peut les préparer simplement **en saumure**, comme des olives (une autre drupe!) marinées dans une eau bien salée avec du vinaigre. Servez en lieu et place de cornichons, ou avec l'apéro.

Mais ce sont surtout **marmelades et gelées** qui font leur succès.

### **Gelée de prunelles**

Mettre les prunelles lavées dans un grand récipient, couvrir d'eau bien bouillante et laisser reposer une nuit.

Le lendemain, récupérer ce jus, le faire bouillir et le verser à nouveau bouillant sur les prunelles. Filtrer et peser. Ajouter alors le sucre, 1kg de sucre pour 1kg de jus (ou 600gr de sucre et 4gr d'agar-agar)

### **Variante de gelée pommes-prunelles**

Pour environ 850gr de prunelles, 500gr de petites pommes sauvages ou à cidre, 1L d'eau, 1 citron, 600gr de sucre et 4gr d'agar-agar.

Faire macérer une nuit les prunelles bien blets, les pommes coupées en morceaux sans les éplucher, le citron en tranches, couvrir d'eau et suivre ensuite la recette précédente.

Les prunelles se prêtent aussi merveilleusement aux marmelades.

**Edith BOULEN, SEPENES**

## Journée Internationale des Forêts



Grâce à l'Organisation des Nations Unies, qui a souhaité instaurer une journée mettant les forêts à l'honneur, chaque année le 21 Mars est ainsi devenue la Journée Internationale des Forêts. Des évènements sont ainsi organisés partout dans le monde afin de mettre en valeur, protéger et célébrer les forêts.

En France, du 17 au 25 mars 2018, des centaines de manifestations auront lieu pour faire découvrir au grand public les différentes facettes richesses des arbres et des écosystèmes forestiers.

Pour la deuxième année consécutive, cet évènement sera également mis à l'honneur dans la Forêt de Bercé.

Ancienne forêt gauloise des Carnutes, ce massif forestier situé entre Tours et le Mans est par la suite devenu une forêt royale qui approvisionnait la marine. De nos jours ses chênes sont encore connus dans le monde entier pour leur qualité. La forêt de Bercé produit aujourd'hui des chênes recherchés pour la tonnellerie.

Ce massif abrite également une riche biodiversité, grâce à la présence d'habitats variés, dont les zones humides. Une partie appartient au réseau Natura 2000.



Source : <http://www.onf.fr/enforet/berce/explorer/decouverte/20130828-133101-774969/@index.html>

Sarthe Nature Environnement aura le plaisir de tenir ainsi un stand naturaliste le 18 Mars à Jupilles, avec la présence de Romain Parrot, herpétologue à l'Office National des Forêts.

Gwenaëlle DUFOUR, SNE

## Festival Nature Environnement

Du 19 au 21 Janvier 2018, le 5<sup>ème</sup> Festival Nature Environnement aura lieu à Moncé en Belin. Il est organisé par l'association « Grain de Sable et Pomme de Pin » qui fête son 10<sup>ème</sup> anniversaire en 2018. Celle-ci a pour but de protéger l'environnement, le cadre de vie des habitants et de promouvoir le développement durable. L'objectif de l'association n'est pas d'être des opposants systématiques mais d'avoir une attitude citoyenne constructive, de faire entendre la voix des gens, de sensibiliser le public aux problèmes environnementaux et de l'intéresser à la protection de la nature. Pour s'en donner les moyens elle organise un festival, des sorties nature, des randonnées, des forums, des conférences, des opérations de nettoyage et des animations en direction du jeune public (rallyes natures avec les écoles et autres animations dans le cadre des activités périscolaires...).

Le programme du Festival Nature Environnement mettra la nature en avant à travers des films, des conférences, des expositions sur la faune sauvage, des animations. Ainsi des thèmes comme le bocage, l'agriculture et l'eau, la déforestation avec le film « Frère des arbres », la disparition de certaines espèces seront abordés.

Ce festival attire chaque année des photographes animaliers professionnels ou amateurs qui exposent leurs meilleurs clichés comme Christophe SALIN, l'association Photonat 72, Daniel Charier..., des associations de protection de la nature comme la LPO, la SEPENES... Fest'Nat accueille en parallèle des expositions diverses comme des tableaux à l'aquarelle ou une reproduction d'insectes.

Traditionnellement, la soirée d'ouverture est consacrée à la 1<sup>ère</sup> action du programme associatif de Sarthe Nature Environnement dont le thème 2018 sera consacré aux « usages de l'eau ». Le sujet traité sera « eau et agriculture » à travers :

- « Bocage » film de Christophe Salin et Patrice Verrier
- Qualité de l'eau et agriculture » documentaire réalisé par la Région Poitou-Charentes
- Conférence de Stéphane Launay (APAD Perche)

Sur son stand, SNE répondra à vos questions. Vous y trouverez un « bar à eau » et pourrez, en testant le goût de l'eau, en déduire sa provenance (robinet, source, eau minérale). Vous pourrez également consulter de la documentation sur l'importance de la thématique eau, des mares, des zones humides et des rivières...

Swann BLOT

## **Brèves**

### **Soltner avait tout dit.**

Dans les années 70, un jeune ingénieur en agriculture angevin se lance dans un ambitieux travail d'édition : mettre à la disposition des élèves de l'enseignement professionnel agricole une collection d'ouvrages pédagogiques inédits.

Dominique Soltner, diplômé de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers (ESA), emprunte aux meilleures sources de l'agronomie, de la zootechnie et d'une science encore neuve, l'écologie.

Il adopte une mise en page qui fait la part belle aux images, graphiques et dessins qui viennent en appui à des textes clairs, concis, pensés pour être accessibles. Bref une révolution pédagogique qui surprend mais trouve son public.

Mes collègues des classes préparatoires y trouvent comme moi quelques idées nouvelles. Sans doute nous ne portons pas immédiatement une grande attention à ces leçons d'écologie appliquée qui décrivent le compostage et la plantation des haies bocagères. Nous sommes plus attentifs aux grandes questions de l'agronomie, les amendements, la fertilisation, le travail du sol, la protection des végétaux. Les bouleversements liés aux grandes opérations de remembrement nous alertent. Nous inquiètent aussi, l'érosion des sols, les impacts mécaniques et climatiques du vent, les perturbations du cycle de l'eau.

Avec plus de 40 ans de recul aucun de nous ne peut légitimement dire qu'il ne savait pas.

Il en allait différemment pour nos jeunes condisciples. Les brevets de technicien agricole allaient leur donner accès aux emplois qualifiés, ils devinrent les responsables d'exploitations agricoles. Responsables, mais avec un bagage léger composé de quelques recettes et formules. Avec cette culture agricole schématique, et handicapés par un manque certain d'ouverture aux sciences nouvelles (écologie, pédologie, génétique, statistique...). Peut-on assimiler, à 17 ans, des notions complexes et faire preuve d'esprit critique ? Peut-on résister à l'appel du père qui exige de vous assoir sur le tracteur ou de vous mettre au « cul des vaches » ? Loin de moi l'envie de leur jeter la pierre, car ils ont eu à faire face à 4 décennies de bouleversements et de progrès. Combien d'ingénieurs ou de grands professionnels peuvent affirmer avoir tout lu et tout compris ?

Il reste que les enjeux actuels et les attentes sociétales obligent à encore mieux armer les futurs professionnels de nos agricultures.

Voilà pourquoi je suggère à ceux que l'agro-écologie, la permaculture, l'agro-foresterie tentent, de prendre le temps d'ouvrir les ouvrages de Dominique Soltner, d'en

assimiler les contenus et de réviser la matière et la durée des formations.

Plus globalement, et même si cela risque d'exaspérer les tenants d'une agriculture dite paysanne, je persiste à affirmer que les futurs praticiens de l'agriculture doivent viser une licence professionnelle et même le bac+5 pour être en mesure de discuter efficacement les options avec les techno-structures agricoles intermédiaires.

### **Cuisson douce avec la marmite norvégienne**

Il est des inventions que l'on s'empresse d'oublier, on ne sait pourquoi, mais qui n'ont perdu aucun de leurs atouts dès que l'on veut bien y réfléchir. En ces temps où la question énergétique suscite bien des débats et puisque l'on nous affirme partout que l'énergie est notre avenir, pourquoi ne pas s'intéresser à nouveau à cette marmite norvégienne plus que centenaire ?

Passons rapidement sur le fait que cette boîte isotherme n'est pas plus norvégienne que moi et n'est pas non plus du type du récipient où dit-on Obélix avait largement goûté à la potion magique.

Rien de plus facile pour un bricoleur de construire une boîte, une enceinte comme disent les physiciens, capable de réduire les déperditions calorifiques. La question de l'isolant est de celles que l'on écarte facilement comme chantait Boris; en campagne, la paille, le foin, les fougères sèches, la sciure ou les copeaux de bois sont accessibles. En ville, il ne manque pas de ces matériaux de calage ou d'emballage léger comme le papier bulle et les chips de polystyrène. Une ballade en centre-ville offre l'opportunité de récupérer en même temps un solide carton.

En fin de chantier (participatif ou non) on peut se réserver les chutes de laines de bois ou de chanvre voire des plaques de plâtre doublées de polystyrène sur 10 centimètres d'épaisseur.

Pour donner assez de place à ma cocotte minute j'ai découpé quelques panneaux de contre plaqué (l'osb, le mdf, le mélaminé ou l'aggloméré conviendraient tout autant que le bois massif d'un lambris ou d'un parquet). Le résultat est un cube de 60 cm de côté que 4 roulettes vont rendre maniable. Il suffira d'un coussin pour en faire un siège d'appoint.

Oh, bien sûr, pour la grillade ou les œufs à la coque ça ne marche pas ! Mais du porridge du petit déjeuner à la soupe du diner, en passant par les ragouts et les ratatouilles, la marmite norvégienne devient la boîte magique. Elle ne demande qu'un peu d'anticipation. La marmite aura permis d'économiser les deux tiers ou les trois quarts du temps de cuisson, que ce soit sur la gazinière ou sur la plaque électrique.

Acquérir de nouveaux réflexes évite de se jeter sur le micro-onde à tout bout de champ ou de prendre le risque d'oublier le sanglier sur le feu. Et quel plaisir de trouver viandes et légumes cuits à point, encore chauds, en soulevant le couvercle juste avant de passer à table. Notez que durant la période estivale, notre bonne marmite conserve au frais, boissons, fruits et légumes.

**Richard Flamant, SNE**

## **L'actualité : un petit bout de lumière dans ce monde si sombre**

Bienvenue à Lucy, que nous espérons tous future membre de notre communauté joyeusement environnementaliste! La relève, quoi.

Et tous nos vœux pour ses parents, et toutes nos bises, et tout et tout et tout.

Voyons le reste, qui est moins gai.

### **NDDL bien sûr!**

Ce qui est sûr, c'est que le Président a hérité de la patate chaude, à lui de trouver la bonne recette pour nous faire avaler la pilule avec la galette des rois! Car pilule il y a dans chaque cas:

- si c'est non, les pro- vont hurler misère, bruit et pollution etc etc.....et descendre dans la rue avec en arrière plan quelques casseurs pour appuyer leur détermination,
- si c'est oui les anti- vont monter aux créneaux de la ZAC avec tracteurs, barbelés, voire plus, bien décidés à ne pas déménager.....

J'ai peur qu'il n'y ait des morts.

Les débats entendus à la radio et à la télé ne sont pas rassurants! Chacun, totalement sourd aux arguments de l'autre, égrène des chiffres (moi, monsieur, j'ai des chiffres!!!) qui ne sont même pas cohérents: rien que la surface impactée à NDDL varie de 1000 à 1800 Ha suivant la source! Quant aux dépenses, flou total. Premier point: dépenses pour qui? Ensuite combien?

Pour qui? Vinci assurant la construction de l'aéroport (même système que les autoroutes, se rembourse sur l'exploitation) le public n'y engage rien, MAIS nulle part ne figurent les coûts des infrastructures aux alentours, routes, voie ferrée Nantes Rennes à construire, pont sur la Loire dont les études sont engagées par la Région – là, c'est nous qui payons...

Côté Nantes, les promoteurs sont prêts à dépecer les terrains qui seront libérés, mais le public n'y gagnera pas un sou! Et le rapport paru cet été démontre que l'urbanisation prévue sera bien plus destructrice pour Grand-Lieu que les couloirs d'approche des avions.

Enfin nulle mention de Rennes et de son aérodrome, qui accueille aussi des vols internationaux. Il se dit dans les couloirs que, à terme, pour rentabiliser plus vite NDDL, Rennes subirait le sort de Nantes...

Je m'arrête là, je ne vais pas vous en infliger des pages, voir mes brèves précédentes! D'ailleurs le "combien" m'importe peu car je sais qu'il sera dépassé. Donc à suivre, tout simplement!

### **NDDL: des normes?**

Détail intéressant: des aéroports équivalents à Nantes accueillent deux fois, voire trois fois plus de passagers, d'où indignation de l'un des pro- les plus farouches qui soutient que Nantes est saturé. Question: existe-t-il des normes de surface disponible par passager, du modèle des normes de bien-être animal pour les poulets, les veaux ou les petits cochons?

### **Frelon asiatique**

Le vent ayant fait tomber les dernières feuilles, c'est le moment de lever le nez lors de vos balades, même dans votre quartier! Et de scruter les cimes dénudées afin de repérer les nids s'il y en a. C'est gros, parfois plus d'une tête, souvent lisse – rien à voir avec un nid d'oiseau tout hérissé de rameaux. Demandez l'avis d'un-qui-sait, n'y touchez pas, contactez votre mairie qui vous donnera (en principe) l'adresse de l'intervenant qualifié. Je sais, vous devrez payer, mais la sécurité a un prix – et avertissez SNE, nous essayons de mobiliser les administrations sur ce sujet.

### **Circulation, errances (esprits sensibles, ne lisez pas – c'est une brève sociale et philosophique)**

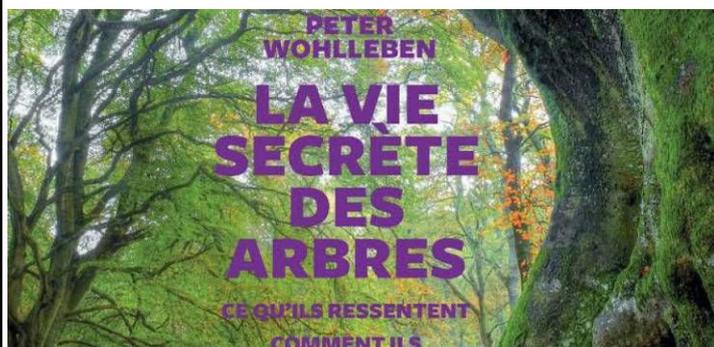
Ouest-France de ce jour: une vache et un sanglier errant sur l'autoroute ont causé des accidents (mortels pour eux!) sur l'A 81 en Mayenne. Question: qu'alliaient-ils faire sur l'autoroute...?

Des jeunes confondant voie ferrée et voie piétonne se sont fait tuer sur la voie... question: qu'alliaient-ils faire là???

Aux dernières nouvelles, ni les vaches de l'exploitation ni la harde de sangliers n'ont mis le feu aux tracteurs des environs.

## La vie secrète des arbres (livre, pas vu le film)

Au début, curiosité et enthousiasme m'ont tirée au travers des pages, l'idée des mamans arbres protégeant leurs petits, c'est assez acceptable... mais lorsqu'e j'ai repris mes esprits et me suis souvenue que tous ces "comportements" obéissent à des réactions biochimiques, j'ai trouvé que l'auteur poussait le bouchon un peu loin. Alors que la querelle entre déterministes et partisans de la liberté n'a jamais été tranchée en ce qui concerne les humains, allons-nous remettre ça pour les arbres – et si c'est le cas pour tous les êtres vivants d'ailleurs!



Source : <https://www.academie-agriculture.fr/>

J'assume: si les mulots viennent camper chez moi, je sévis (y compris par tapettes), si "mes" arbres deviennent gênants, je fais tailler voire abattre, quitte à leur expliquer pourquoi et leur demander pardon! Il est vrai que ce sont des arbres domestiques, enfermés dans un terrain, et non des arbres de forêt que l'on voudrait totalement libres!

Si vous le pouvez, lisez ce livre, très intéressant, beau thème de discussion. Le film est plus controversé, trop technique pour certains.

## Aux portes du Mans, la Gèmerie

Plan d'eau de loisirs nautiques, de pêche, ou d'écologie-pardon, de biodiversité? Nous y vivons un conflit de conception, sur 14 Ha où se côtoient baigneurs, nageurs/plongeurs, pêcheurs, bateaux légers de loisir et de compétition. Depuis bientôt dix ans les herbes aquatiques (un myriophylle) poussent à la belle saison, arrivant au niveau de la surface! C'est gênant pour tous les usagers, il y a même eu des noyades. Aux myriophylles s'est ajoutée la jussie, actuellement jugulée par des campagnes d'arrachage, mais le problème des herbes demeure, compliqué certaines années par une prolifération d'algues toxiques (cyanophycées). Tous ces végétaux trouvent racines et nutriments dans la vase qui s'est accumulée au fond au fil des ans. Que faire, et pour quoi en faire?

Les tenants du plan d'eau de loisirs voudraient bien "nettoyer tout ça", mais les coûts sont énormes (et augmentent chaque année si l'on ne fait rien) ,la main d'œuvre bénévole atteint ses limites, et voilà que l'on nous parle de biodiversité à respecter... Moi je veux bien, mais chaque activité a sa place: la Gèmerie c'est le Mans plage, plus de 4000 personnes en été! La biodiversité pure et dure est-elle compatible avec une telle fréquentation? Autre sujet d'inquiétude pour cette biodiv: les silures deviennent de plus en plus gros, les pêcheurs ne les gardent pas mais les rejettent à l'eau – alors qu'ils sont parfaitement comestibles, se nourrissant essentiellement de petits poissons! Si on les laisse proliférer, bonjour la biodiversité!



Source : [www.allones.fr](http://www.allones.fr)

## Interdiction du glyphosate

Réaction (authentique) à cette annonce: "faut que je fasse des réserves de round up!"  
Sans commentaire

## NDDL en Sarthe?

Qui se souvient de Joel le Theule? Maire de Sablé (précurseur de Fillon), conseiller général, député, puis ministre, il était l'homme fort de la Sarthe, en son honneur les TGV s'arrêtaient à Sablé!

Dans les années où il avait suggéré l'aménagement d'un aéroport Grand Ouest pour décongestionner Paris sur le site de l'aérodrome des armées américaines à Louplande. Avantage: presque jamais de brouillard sur le plateau!

On parlait aussi d'Auvours à l'époque. Le Theule décédé en 1980, personne n'a repris le projet qui est passé aux oubliettes. Dommage, il y avait de quoi se marrer... Si vous survolez le coin, vous verrez les traces des pistes de l'aérodrome militaire, reprises par les cultures et les prés.

Jeanne Hercent

## **L'agenda de SNE et ses associations membres**

Pour toute information et inscription :  
Contacter le 02 43 88 59 48

**Vendredi 12 janvier – EIE**

**Permanence EIE, CAUE et Anah**

De 8h30 à 12h30

1 rue de la Mariette - Le Mans

**Vendredi 19 janvier – GSPP et SNE**

**Soirée d'ouverture de Fest'Nat**

20h30

Centre socio-culturel le Val'Rhone  
Moncé-en-Belin

**Jeudi 1<sup>er</sup> Février - EIE**

**Permanence EIE et Anah**

De 9h30 à 12h30

Maison des services au public - Le Lude

**Mercredi 7 Février – SNE**

**Conseil d'administration de SNE**

À partir de 18h30

Salle des associations (salle 1) au Mans

**Dimanche 18 février – Association Patrimoine d'Asnières**

**Bourse aux greffons**

À partir de 10h

Salle de la Marbrerie – Asnières-sur-Vègre

**Vendredi 23 Février - EIE**

**Atelier Organisé par le CAUE**

14h30 à 16h

1 rue de la Mariette - Le Mans

**Vendredi 2 mars - EIE**

**Permanence à 3 voix à Mamers (matin) et  
à La Ferté-Bernard (après-midi)**

Mairie

**Vendredi 16 Mars – EIE**

**Permanence à 3 voix à Sillé-le-Guillaume**

De 8h30 à 12h30

Mairie - Place Résistance - Sillé-le-Guillaume

**Du vendredi 16 au dimanche 18 Mars - EIE**

**Salon de l'habitat**

10h-19h

Centre des Expositions - Le Mans

**Mercredi 28 Mars – SNE**

**Conseil d'administration de SNE**

À partir de 18h30

Salle des associations (salle 1) au Mans



# Sarthe Nature Environnement

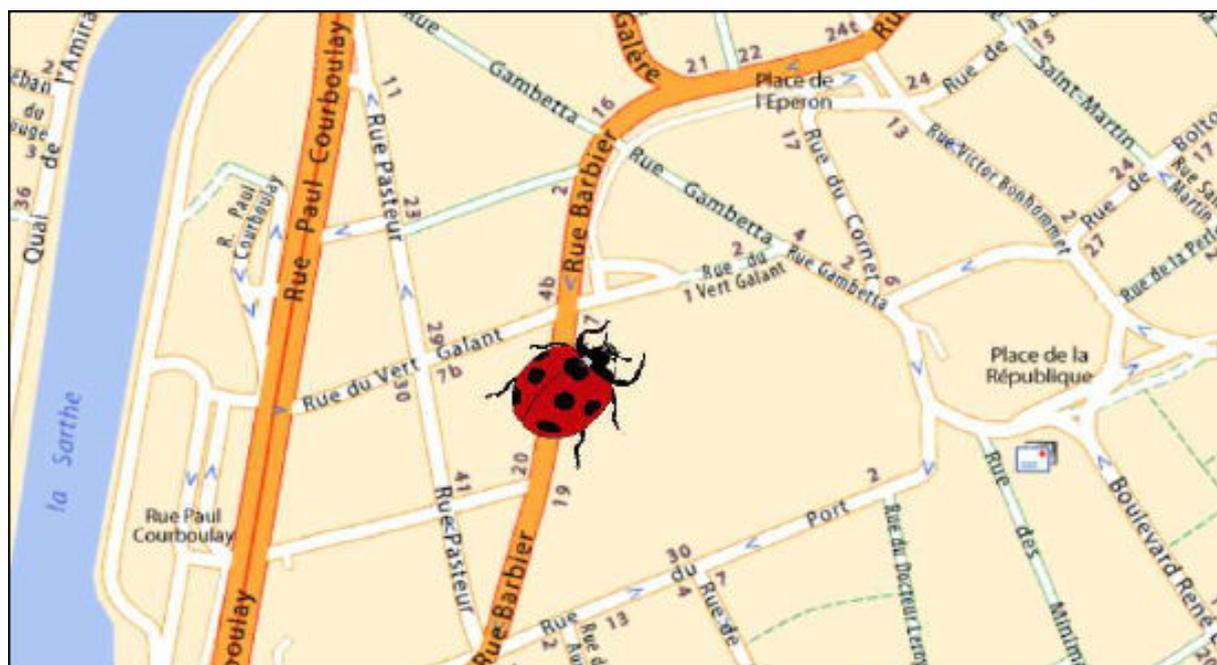
Fédération Sarthoise des Associations de Protection  
de la Nature et de l'Environnement

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

**Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h**



10 rue Barbier - 72000 LE MANS

Tél : 02 43 88 59 48 / Fax : 02 43 24 93 66

Courriel : [sarthe-nature-env@wanadoo.fr](mailto:sarthe-nature-env@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.sne72.asso.fr](http://www.sne72.asso.fr)

**Directeur de Publication** : Jean Christophe Gavallet

Ont participé à la rédaction du 69<sup>ème</sup> numéro de *La Lettre de la Coccinelle*

Bruno AUBIN, Swann BLOT, Edith BOULEN, Laurent DESPREZ, Gwenaëlle DUFOUR, Richard FLAMANT,  
Jean Christophe GAVALLET, Catherine GOUHIER, Jeanne HERCENT, Sabrina POIRIER

Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé.

N'imprimez qu'en cas de nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !

Envie de faire connaître votre association et ses actions ?

Envie de vous exprimer sur un sujet d'actualité ?

Envoyez-nous vos articles ou propositions par courriel à [sarthe-nature-env@wanadoo.fr](mailto:sarthe-nature-env@wanadoo.fr)